

Les Nouvelles en Serval

Le magazine communal de La Chapelle-en-Serval

#13

Internet
Page 6

Fibre
Page 8

Déviation
Page 9

Loto
Page 13



Agenda

sam. - dim. 10 et 11 mars 2018

9^e salon de l'artisanat et de la gastronomie au gymnase



samedi 24 mars 2018

Loto de l'AS Orry — La Chapelle à 20h à la salle des fêtes de La Chapelle-en-Serval (voir page 13)

samedi 31 mars 2018

Veillée pascale à l'Église de la Sainte Trinité à 21h

dimanche 1^{er} avril 2018

Chasse aux œufs dans le parc de la mairie. De 11h à 12h, tous les enfants de maternelle et d'élémentaire habitant notre commune et scolarisés dans notre commune ou ailleurs sont invités à venir débusquer les œufs cachés dans le parc de la mairie.

samedi 7 avril 2018

Messe dominicale à l'Église de la Sainte Trinité à 18h30

jeudi 26 avril 2018

Marché gourmand, place de la Glorie, de 17h à 20h30

sam. 28 - mar. 1^{er} mai 2018

Voyage en Allemagne avec le Comité de jumelage



jeudi 24 mai 2018

Marché gourmand, place de la Glorie, de 17h à 20h30

sam. - dim. 26 et 27 mai 2018

Fête communale

vendredi 1^{er} juin 2018

Spectacle des enfants des APE à la salle des fêtes

samedi 9 juin 2018

Spectacle I-music à la salle des fêtes

samedi 16 juin 2018

Spectacle Loisirs Capellois 2000 au gymnase

du 19 au 22 juin 2018

La Petite Vadrouille fait son théâtre tous les soirs

sam. - dim. 23 et 24 juin 2018

Festival rockabilly dans le parc de la mairie

jeudi 28 juin 2018

Marché gourmand, place de la Glorie, de 17h à 20h30

samedi 30 juin 2018

Spectacle Happy Fitness

jeudi 26 juillet 2018

Marché gourmand, place de la Glorie, de 17h à 20h30

jeudi 23 août 2018

Marché gourmand, place de la Glorie, de 17h à 20h30

jeudi 27 septembre 2018

Marché gourmand, place de la Glorie, de 17h à 20h30

jeudi 25 octobre 2018

Marché gourmand, place de la Glorie, de 17h à 20h30

jeudi 22 novembre 2018

Marché gourmand, place de la Glorie, de 17h à 20h30

samedi 8 décembre 2018

Repas des aînés

vendredi 30 novembre 2017

Illuminations de Noël

samedi 15 décembre 2017

Noël des enfants

Conseils municipaux

*Mardi 26
septembre 2017*

Le conseil municipal :

- Achète 111 m² de terrain au 185 rue du Chêne au Loup pour 2220€ pour permettre les travaux de **finition du lotissement** du Clos du Chêne au Loup.
- Transfère au Syndicat d'Energie de l'Oise la compétence "Maîtrise de la **demande en énergie** et énergies renouvelables".
- Autorise le **recrutement d'un agent contractuel** à temps complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 12 mois maximum à compter du 5 octobre 2017.
- Fixe la liste des emplois et les conditions d'occupation des **logements de fonction** : gardien de la mairie, chef de police municipale, gardien du gymnase.
- Crée un poste à temps non complet (10h30 par semaine) d'adjoint technique territorial pour le **gardiennage du gymnase** pour une durée d'un an.
- Crée, dans le cadre d'un avancement de grade à compter du 1^{er} octobre 2017, un **emploi permanent** à temps complet d'adjoint administratif territorial principal de 2^e classe.
- Attribue au **comité de jumelage** une subvention de 1300€ pour le financement de ses

actions pour l'accueil de la délégation de la ville de Schwarzach am Main.

- Élit comme délégué titulaire au **SICGPOV** Dominique Facundo, suite à la démission de Marion Le Maux.
- Autorise le maire à lancer un appel d'offre pour la **fourniture des repas** et la mise à disposition de personnels des cantines scolaires et la fourniture de fruits pour le goûter des enfants, suite au contrat se terminant le 31 décembre 2017.
- Autorise le maire à établir une demande de subvention de 29% (part maximale) auprès du conseil départemental pour l'acquisition d'un **radar pédagogique** d'une valeur de 2454€ au titre de la sécurité routière.
- Admet en non-valeur 12 **créances irrécouvrables** pour un total de 1167€ sur le budget 2017.

— Questions diverses

Grégoire Dubourg attire l'attention du maire sur une question posée sur Facebook concernant la lutte contre la **circulation des camions**, pourtant interdite, dans la commune. Le maire répond qu'une réunion s'est déroulée à la sous-préfecture avant les vacances à ce sujet, avec les gendarmes, les représentants du PNR, du Conseil Départemental et les propriétaires des deux restaurants routiers. Il y a déjà eu des campagnes de verbalisation par les gendarmes. Mais il s'avère que les routiers ont des enveloppes pour payer les amendes et passer

par La Chapelle-en-Serval permet de leur éviter l'autoroute. Didier Simmonet s'interroge sur la prise en charge des dégâts lorsqu'ils effectuent des manœuvres dans la commune, notamment au niveau du monument aux morts. Le maire confirme que c'est la commune qui prend en charge ces frais. M. Simmonet suggère que l'on pourrait demander une subvention ou une création d'un fond de dédommagement pour la réparation des dégâts. Philippe Espercieux précise qu'il avait été aussi confronté à ce problème (lorsqu'il était maire, NDLR) malgré les campagnes de verbalisation mises en place. Il rappelle qu'un policier municipal n'a pas l'autorisation de verbaliser ce type d'infraction lorsqu'il est seul. Ils doivent être au minimum deux, ou l'agent seul accompagné du maire. Il indique également qu'un arrêté d'interdiction de circulation a été pris dans l'Oise, mais pas dans le Val d'Oise : ce qui autorise la circulation dans un sens. Le maire précise qu'une nouvelle réunion est à prévoir en sous-préfecture. M. Espercieux attire l'attention du maire sur le **stationnement des véhicules** en vente sur chaque côté de la route. Le maire indique qu'il y en a en effet à peu près 25 de chaque côté. Il a envoyé la police municipale à plusieurs reprises, mais cela n'a aucun effet sur le contrevenant. Par conséquent, le maire précise qu'il a porté plainte à la gendarmerie afin qu'elle aille verbaliser.

Jeudi 7 décembre 2017

Le conseil municipal :

- Transfère à la CCAC la **compétence facultative** "animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques".
- Autorise l'**ouverture dominicale** pour 2018 (5 dimanches sur autorisation du maire et 7 dimanches sur avis de la CCAC) des magasins alimentaires, de vêtements et de chaussures.
- Vote l'organisation de la **classe de découverte** organisée du 14 au 18 mai 2018 à Munster (Alsace) pour deux classes de CM2 et la participation financière de la commune. Versement d'un acompte des familles de 100€. Règlement par la commune d'un acompte de 50% (11 070€).
- Ouvre des crédits d'investissement par **anticipation au budget** primitif 2018 à hauteur de 25% afin d'assurer une continuité de fonctionnement des services.
- Fixe les montants annuels de **stationnement sur le domaine public** pour la vente de produits alimentaires à emporter à compter du 1^{er} janvier 2018. Sans raccordement électrique : 138€/an pour 1 jour/semaine, 276€/an pour 2 jours/semaine. Avec raccordement électrique : 255€/an pour 1 jour/semaine.
- Valide la fourniture des repas, la mise à disposition de personnels des **cantines scolaires** et la fourniture de fruits pour le goûter des enfants par la société Convivio à partir du 1^{er} janvier 2018 pour une durée d'un an renouvelable deux fois.
- Demande une subvention auprès du FIPD (fonds de prévention contre la délinquance) pour la **pose de film anti-infraction sur les vitres de l'école élémentaire** du Bois de Chênes, au titre du fonds exceptionnel dédié du FIPD 2018 auprès du Préfet pour réaliser des travaux de sécurisation des établissements scolaires.
- Demande une subvention auprès du conseil départemental pour les **travaux d'aménagement de la rue de Paris**, au titre des grands projets de travaux sur la voirie qui peut s'élever à 29% (taux maximum) sur le montant hors taxe avec une bonification de 10%, soit 39% du projet. Soit une subvention qui pourrait s'élever à 631 189€ pour la totalité du programme en trois phases.
- Cède un ensemble immobilier communal (130m²) situé rue du Vieux Château (**ancienne mairie**), sur un terrain de 301 m², pour 170 000€ et du local en copropriété (60m²) au 131 rue du Vieux Château, pour 130 000€.
- Signe un contrat de service de **fourrière animale** avec la SAS Sacpa, pour la prise en charge des animaux trouvés sur le domaine public.
- Signe une convention de mise à disposition de la **piscine Aqualis** à Gouvieux en faveur des élèves pour l'année scolaire 2017/2018.
- Attribue une subvention de 5000€ au **Comité des Fêtes** de La Chapelle-en-Serval.
- Attribue une subvention de 625€ au **Collège du Servois**.
- Renouvelle la **convention Santé Sécurité** avec le Centre de Gestion de l'Oise pour les agents communaux.
- Fixe les ratios d'**avancement de grade** pour les agents de la collectivité.
- Vote la **prise en charge des frais de transports** des agents devant se rendre à des expertises médicales diligentées par la collectivité ou des organismes médicaux propres à l'administration.
- Présente les **rapports annuels** des différents syndicats et collectivités locaux : SICTEUB, SIECCAO, SMDO, CCI de l'Oise.

— Questions diverses

Philippe Espercieux attire l'attention du maire sur les problèmes récents de **l'éclairage public**. Le maire expose les démarches qui ont été conduites par la mairie auprès des entreprises et les réparations effectuées.

Versions intégrales disponible en mairie et sur le site internet de la commune (lces.fr).

Informations diverses

C'est la vie...

— Naissances

26/10/2017 : BEKHTI Inaya
 17/11/2017 : GARNON Tiaskell
 17/11/2017 : PALMONT Kaylah
 23/12/2017 : DE PIERREPONT Tom
 10/01/2018 : SABINE Mayrick
 16/01/2018 : HOW Naevia
 27/01/2018 : GERVAIS Émile
 23/01/2018 : GAVEL DUCHANGE Charlène

— Décès

07/02/2018 : DÉSIREST Julien

Permanence juridique

Des consultations juridiques gratuites sont assurées par le barreau de Senlis le deuxième vendredi de chaque mois de 15h à 17h en mairie. Un avocat vous conseillera sur vos droits et vous orientera si nécessaire vers un confrère plus spécialisé. Il est conseillé de prendre rendez-vous au secrétariat de la mairie, par téléphone au **03 44 54 60 29** ou par email à **mairie@lces.fr**.

Nouveaux horaires de La Poste

Depuis le 26 février 2018, le bureau de poste est ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

Maire et adjoints



Maire

Daniel Dray (daniel.dray@lces.fr)



Maire adjoint aux finances et aux aînés

Bernard Billière (bernard.billiere@lces.fr)



Maire adjointe à l'aménagement du territoire

Marie-Claire Gibergues (marie-claire.gibergues@lces.fr)



Maire adjoint à la communication, aux nouvelles technologies et au développement durable

Grégoire Dubourg (gregoire.dubourg@lces.fr)



Maire adjointe à l'éducation, à la jeunesse et aux sports

Marion Le Maux (marion.le-maux@lces.fr)



Maire adjoint à l'entretien et au cadre de vie

Olivier Pomponne (olivier.pomponne@lces.fr)



Maire adjointe à la vie sociale et au commerce

Céline Lapôtre (celine.lapotre@lces.fr)

Le 112 : numéro d'urgence en europe

Accessible gratuitement partout dans l'union européenne, le **112** a pour but d'offrir, en plus des numéros d'urgence nationaux, un **numéro d'appel unique** dans tous les états membres de l'UE.

Le 112 ne se substitue ni au **15 (aide médicale)**, ni au **17 (police-secours)**, ni au **18 (sapeurs-pompiers)**, numéros que l'on doit continuer à utiliser pour obtenir directement le service de secours adapté à la situation. En revanche le 112 a vocation à être utilisé :

- pour toute urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police lorsque vous êtes en déplacement dans un pays européen,
- par les voyageurs étrangers qui ne connaissent pas les numéros d'urgence en France,
- par les utilisateurs d'un portable.

Depuis un téléphone mobile, le 112 est prioritaire sur tous les autres appels. Il est acheminé par le premier réseau disponible dans la zone d'appel. L'accès au 112 nécessite la présence d'une carte sim dans le téléphone portable, celle-ci permettant de repérer l'origine de l'appel. Il est en général possible de composer le 112 sans déverrouiller le téléphone.

Ne raccrochez pas si vous appelez le 112 par erreur mais indiquez à l'opérateur que tout va bien. Dans

le cas contraire, il se peut qu'une aide d'urgence soit envoyée pour s'assurer qu'il n'y a aucun problème.

— Rappel des numéros d'urgence locaux

Aide médicale : **15**

Police secours : **17**

Sapeurs-pompiers : **18**

Gendarmerie d'Orry-la-Ville :

03 44 58 34 17

Rythmes scolaires

La municipalité et les écoles de la commune de La Chapelle-en-Serval vous informent du changement des rythmes scolaires à partir de la rentrée de septembre 2018.

Les deux écoles reprendront un rythme de 4 jours par semaine aux horaires suivants :

— École maternelle

Lundi – mardi – jeudi – vendredi de 9h (ouverture des portes à 8h50) à 12h et de 13h30 (ouverture des portes à 13h20) à 16h30.

— École élémentaire

Lundi – mardi – jeudi – vendredi de 8h45 (ouverture des portes à 8h35) à 11h45 et de 13h15 (ouverture des portes à 13h05) à 16h15.

Un site internet, enfin !

La mairie de La Chapelle-en-Serval se dote enfin d'un site internet !

Nous avons essayé de le faire pratique, beau, agréable, et nous essaierons de le mettre à jour régulièrement et avec du contenu de qualité.

Ce site n'est pas destiné à remplacer la page Facebook de la commune qui vous accompagne depuis le 7 avril 2014. Elle continuera à exister pour traiter l'actualité locale.

Ce site web est destiné à recueillir les informations pratiques qui vous serviront régulièrement : contacts de la mairie, menus de cantine, collecte des déchets, démarches administratives...

Il y aura aussi des sondages pour aider les élus à comprendre quelles sont vos préoccupations, vos priorités et à prendre les meilleures décisions.

Beaucoup de choses sont à venir, ceci n'est qu'un début. Si une information manque, n'hésitez pas à utiliser le formulaire de contact, nous ne manquerons pas d'enrichir ce site dès que possible.

Pour y accéder :

la-chapelle-en-serval.fr ou **lces.fr**

Cabinet d'ostéopathie, d'hygiène de vie physique et émotionnelle

Votre ostéopathe à la Maison
médicale du Serval



— Thibaud Laurent

Ostéopathe DO, exerce depuis l'ouverture de cette nouvelle structure au sein d'une équipe polyvalente médicale d'une quinzaine de soignants. L'avantage qu'offre une telle équipe pour les patients ? Nous veillons à couvrir progressivement l'ensemble des besoins des habitants, intégrant au fur et à mesure des spécialités complémentaires.

Actuellement, Thibaud Laurent propose des séances d'ostéopathie pour les problèmes méca-



niques (douleurs du rachis, des membres, des viscères ou de la tête, mais également un bilan complet de votre mode de vie et des répercussions sur votre santé. Thérapeute partenaire de la RATP, il s'occupe des soins prodigués aux salariés victimes d'accidents de la route. Il propose également des cours de santé physique et émotionnel au gymnase de La Chapelle-en-Serval pour tous les grands stressés ou ceux qui souhaitent simplement prendre soin d'eux.

Conférencier de santé, il propose régulièrement des conférences liées à l'hygiène de vie et au bien-être. La prochaine conférence portant sur l'héritage comportemental, ou comment notre enfance puis notre vie à venir est conditionnée par les adultes qui nous entourent. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à consulter son site : thibaudlaurent.com.

Psychologue

— Lauriane Thomas



Psychologue clinicienne, diplômée de l'Université Paris XIII, je vous accueille à partir du mois de février à la Maison médicale du Serval. Je propose des consultations et psychothérapies pour enfants, adolescents et adultes.

Il est possible de venir me voir pour effectuer un travail de type psychothérapie ou alors pour un soutien plus ponctuel. Nous discuterons ensemble de la forme la plus adaptée à donner aux entretiens.

Il est également possible de venir me voir pour la passation d'un bilan psychologique chez l'enfant.

N'hésitez pas à me contacter au **0626181516** pour plus d'informations.

Sophrologue

— Olivia Mystille



Sophrologue - relaxologue praticienne certifiée, je vous reçois sur rendez-vous à la Maison médicale du Serval.

La sophrologie pour qui ? Enfants - adolescents - adultes, la sophrologie s'adapte à tous et à chaque problématique rencontrée dans votre quotidien.

La sophrologie pour quoi ? Stress, problèmes de sommeil, addictions, phobies, manque de confiance en soi, grossesse, préparation d'examen, préparation sportive... Je vous propose un accompagnement personnalisé pour vous aider à gérer vos émotions et vous reconnecter avec votre corps.

Consultation sur rendez-vous au **06 51 40 86 38**. Plus d'informations sur oliviamystillesophro.com

Arrivée du très haut débit

Ça y est, le très haut débit arrive à La Chapelle-en-Serval ! à l'heure où nous écrivons ces lignes, quelques 600 logements sont éligibles à la fibre optique, et le déploiement continue...

Dans un premier temps, seules SFR et sa filiale RED, qui ont l'exclusivité pendant 3 mois, sont en mesure de vous proposer un abonnement. Pour tester l'éligibilité de votre logement, rendez-vous sur

<https://www.sfr.fr/box-internet/test-eligibilite-adsl-vdsl-fibre.html> (SFR, engagement de 12 mois) ou sur <https://www.red-by-sfr.fr/offre-internet/red-fibre/> (RED, sans engagement)

Depuis le 22 février 2018, des conseillers commerciaux SFR,

identifiables par des badges avec photo et enregistrés en mairie sont présents sur la commune afin de proposer le raccordement à la fibre optique :

- Bouguern Mohammed (responsable) **06 25 48 15 26**
- Bouanina Sarah **07 82 20 55 20**
- Boutarbouch Manelle **07 69 06 12 63**
- Martins Mathieu **06 06 86 54 88**
- Thierry Isabelle **06 03 67 05 98**
- Malard Steven **06 22 17 57 40**
- Pommier Emmanuelle **06 69 08 63 55**

Ce raccordement est totalement gratuit pour les particuliers, seul l'abonnement sera payant.

La présidente du département de l'Oise, Nadège Lefebvre, a annoncé lors des vœux du maire que d'autres opérateurs proposeraient peut-être la fibre dans quelques mois, mais rien n'est certain...



Trottinettes



Des rateliers à trottinettes ont été installés sur le parvis de l'école élémentaire par les services municipaux. Il suffit d'un antivol ou d'un cadenas pour les accrocher.

Peinture



La société Flint, promoteur du lotissement du Clos du Chêne au Loup, a repeint le transformateur à l'entrée du lotissement fin 2017.

Un coup de peinture qui fait du bien aux yeux et que nous prévoyons pour les autres transformateurs de la commune cette année.

Aire de jeux



Un des jeux préférés des enfants, le pont de singe, qui, avec le temps s'était endommagé, a été remplacé par un tout neuf, qui vient étoffer la gamme des activités pour enfants de l'aire de jeux Guy Colé.

Sainte-Barbe



Le 20 janvier 2018 se tenait la traditionnelle cérémonie de la Sainte-Barbe à la caserne de La Chapelle-en-Serval. Ce fut l'occasion de mettre à l'honneur les pompiers volontaires de notre village par la remise de médailles, de diplômes et de montées en grade, dont Geoffroy Espercieux qui a été nommé sergent-chef.

Le vice-président du département en charge du Service départemental d'incendie et de secours de l'Oise a confirmé devant tous les pompiers volontaires et professionnels la décision de construire une nouvelle caserne à La Chapelle-en-Serval.

Réunion publique sur la déviation

Jeudi 1^{er} février, la réunion publique organisée par le département de l'Oise pour présenter aux Capellois le projet de déviation a mobilisé dans la salle des fêtes plus de 100 personnes. Les responsables du projet ont expliqué la démarche systématique qui, en partant du problème de circulation trop chargée pour notre commune (21 000 véhicules



par jour), les a amenés à envisager toute une panoplie de solutions pour arriver à la plus pertinente, celle de la déviation. Jérôme Bascher, sénateur de l'Oise, a ensuite répondu aux questions, remarques et protestations des habitants. Il a conclu en espérant que la déviation sera terminée pour 2025 **À revoir en vidéo sur notre site internet (lces.fr).**

Aire Cantilienne

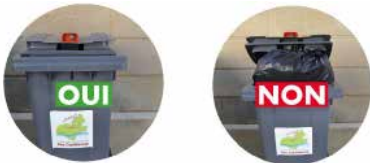


Rappel des consignes de collecte

Avec la mise en place de la redevance incitative d'enlèvement des ordures ménagères, chaque producteur de déchets paie en fonction de sa quantité de déchets produite, c'est pourquoi certaines règles de présentation des bacs à la collecte doivent être respectées.



Les sacs présentés en dehors des poubelles ne sont pas collectés (sauf les sacs rouges prévus dans le cas d'un manque de place pour stocker le bac gris ou dans le cas d'un surplus de déchets occasionnel, ils sont délivrés en mairie ou à la CCAC).



Le couvercle doit fermer normalement, les poubelles débordantes ne sont pas collectées.



Les déchets recyclables doivent être déposés en vrac dans la poubelle jaune et non dans un sac en plastique qui empêcherait le contrôle de la qualité du tri par les agents chargés de la collecte.

Travaux d'extension Aqualis

— De février 2018 au printemps 2019



Les travaux d'extension de la piscine Aqualis ont débuté en février et dureront 14 mois. L'espace bien-être est donc fermé. Le détail des travaux vous sera présenté dans une prochaine édition de l'Aire Cantilienne INFO, ainsi que sur des panneaux d'exposition disposés à l'accueil d'Aqualis. L'équipe de la piscine est à votre disposition pour répondre à vos questions sur l'utilisation de votre abonnement. Ces travaux sont nécessaires au développement de la piscine, et vous permettront au printemps 2019 de nager, de pratiquer vos activités aquatiques et de vous détendre dans les meilleures conditions. Horaires pendant la durée des travaux :

Lundi : 7h-9h, 12h-14h, 16h30-20h
Mardi : 7h-9h 12h-14h 16h30-21h
Mercredi : 7h-20h
Jeudi : 7h-9h, 12h-14h, 16h30-20h
Vendredi : 7h-9h, 11h30-21h
Samedi : 9h-13h, 14h-18h
Dimanche : 10h-13h, 14h-18h

Pass annuel 100% Chantilly

— Saison 2018



L'hippodrome de Chantilly à prix réduit, toute l'année, même pour les grands prix. France Galop, encouragée par la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, a mis en place un abonnement à prix réduit : 10€ au lieu de 79€ au tarif normal, spécialement et uniquement réservé aux habitants de l'Aire Cantilienne pour accéder à l'hippodrome de Chantilly pendant toute la saison 2018. Le parking est également inclus dans ce tarif exceptionnel ! Cet abonnement vous permettra d'assister à toutes les réunions de courses hippiques qui se dérouleront cette année sur l'hippodrome de Chantilly, et même aux grands prix : Prix du Jockey Club, Prix de Diane Longines. Pour cela, il suffit de rechercher "100% chantilly" sur billetterie.france-galop.com. Saisissez le code avantage "CCAC2018" pour accéder au tarif réduit et recevoir le pass par courrier. Profitez-en ! Plus de renseignements : Service clients France Galop au 0 892 972 00 (du lundi au samedi de 10h à 19h).

Parc Naturel Régional

Branchez vos vélos

Le Parc propose à ses habitants des solutions alternatives à l'utilisation quotidienne de la voiture sur de courts trajets. L'idée, c'est d'utiliser le **vélo à assistance électrique** (VAE).



Pour faciliter l'adoption de ce mode de déplacement, le Parc apporte une **aide financière** pour l'achat ou la location longue durée d'un VAE (hors VTT). La subvention du Parc est attribuée en fonction du quotient familial et s'échelonne de 12 % à 40% du prix d'achat TTC ou de la location, dans la limite d'un montant d'achat de 1900€.

Et pour ceux qui le souhaitent, ils peuvent **tester gratuitement** le VAE pendant quelques jours.

Toutes les infos et modalités sur <http://www.parc-oise-paysdefrance.fr/>.

Venez tester gratuitement et sans obligation d'achat le vélo à assistance électrique pendant quelques jours. Actuellement, deux vélos sont disponibles en prêt à la boutique La Bicyclette de Senlis (52 avenue du Général de Gaulle, **03 44 53 68 20**) et un à la boutique Chantilly Vélos (16 place Omer Vallon, **03 65 09 18 56**).

Les correspondants Parc

Depuis 2006, le Parc Naturel Régional Oise Pays-de France a le souhait de créer une dynamique avec les citoyens du territoire. Pour ce faire, un **réseau de citoyens**, appelés Correspondants Parc, a vu le jour suite à différents appels à bénévoles.

Qu'est-ce qu'un Correspondant Parc ?

Un Correspondant Parc est un habitant du territoire du Parc Naturel Régional qui relaye, à l'échelle de sa commune, des initiatives et des pratiques éco-citoyennes.

Les correspondants Parc ont à cœur d'aller à la rencontre de leurs concitoyens pour **échanger les bonnes idées** en matière d'environnement et faire bénéficier de leur expérience : comment réduire le poids des déchets à traiter, comment faire un bon compost, comment économiser l'énergie...

Ils peuvent également, avec vous **monter des projets** très concrets : jardins partagés, chantier nature, de restauration de patrimoine, etc.

De la préservation de l'environnement et des ressources naturelles, à la promotion du développement durable, les thématiques d'intervention des Correspondants Parc ne manquent pas.

Ils sont aujourd'hui 28. N'hésitez pas à les solliciter ou à présenter votre candidature à **correspondant@parc-oise-paysdefrance.fr**. Il n'y en a pas encore à La Chapelle-en-Serval !

Un exemple d'action

À Coye-la-Forêt, un **jardin partagé**. C'est à côté des terrains de tennis, rue d'Hérivaux, que le 1^{er} rendez-vous au jardin a eu lieu le 13 mai dernier. La mairie a mis ici à disposition un espace de jardinage pouvant accueillir une parcelle de maraîchage, des carrés potagers ouverts aux idées des habitants et une haie comestible.



Ce sont les habitants qui plantent, cultivent et récoltent librement. Les scolaires et le centre de loisirs bénéficient également de l'initiative. À l'automne, la plantation d'arbres fruitiers est venue compléter cette première phase de plantation.

Associations

Comité de jumelage

Julien Desirest nous a quittés...



Ce mercredi 7 février, nous nous réveillions avec le bonheur de la nature recouverte de son blanc manteau neigeux. On se serait cru au paradis... c'est malheureusement ce jour-là aussi que Julien a rejoint le ciel.

Julien Desirest était un homme accueillant, ouvert, courageux, gentil et si volontaire. Son amour de la langue et de la culture allemande était si communicatif. Quiconque le croisait, s'en souvenait.

J'ai connu Julien car il était le professeur d'allemand de mon fils aîné. Ce dernier n'a cessé de vanter les louanges des cours d'allemand de Julien depuis le premier cours.

Ensuite, au travers de mon activité d'adjointe au maire chargée de

l'éducation, de la jeunesse et des sports de la commune, nous avons été amenés à nous rencontrer et à échanger sur les divers projets possibles. C'est alors que l'idée de créer un comité de jumelage est née.

Avec Julien et Guillaume Gast, nous avons travaillé et un jumelage avec une commune allemande (bien-sûr) a pris forme. Il y a 20 jours, nous dinions ensemble en échangeant sur le projet de voyage du mois d'avril prochain (annonce ci-jointe). Ce voyage tenait à cœur de Julien ; nous avons donc décidé de le maintenir.

Beaucoup d'autres projets étaient et resteront liés à Julien Desirest. Nous essayerons de les mener à bien.

Le mercredi 14 février 2018, jour de ses funérailles, le manteau blanc a fondu. Nous avons dit au revoir à Julien.

Julien Desirest va beaucoup nous manquer.

*Marion Le Maux,
Présidente de l'association Comité de jumelage de La Chapelle-en-Serval*

Acapella

Fête des grands-mères

Comme chaque année depuis 10 ans, Acapella n'oublie pas nos mamies...



Mais pourquoi cette fête des grands-mères ? L'idée nous est venue lors de notre spectacle Adèle au fil du temps, où il était question d'une femme de 85 ans nommée Adèle qui se retrouvait seule en ce jour-là et chaque jour de l'année, nous avons construit ce spectacle autour de la chanson de Michel Sardou "La vieille" :

Y'a les p'tits enfants des enfants, et les enfants des p'tits enfants, ya ceux qui viendraient bien des fois mais qui n'ont pas d'auto pour ça, ceux qui ont pas l'temps qu'habitent pas là et puis ya ceux qui n'y pensent pas...

C'est depuis ce jour là, bientôt 10 ans maintenant, que chaque année le jour de la fête des grands-mères, nous sommes là... ainsi nous ne coupons pas le fil entre Adèle et nous, une manière de rendre hommage à toutes les grands-mères seules ce jour là...

Sud basket Oise

Stage de basket

Notre association vous propose un stage de 3 jours 100% basket ouvert à tous. Pour les garçons nés de 2001 à 2004, du lundi 26 au

mercredi 28 février à Lamorlaye. Pour les filles nées de 2003 à 2008 et les garçons nés de 2005 à 2008, du lundi 5 au mercredi 7 mars à Orry-la-Ville.

Tarif : 50€ par stagiaire (45€ pour les adhérents du SBO)

Nombre de places limité, inscription obligatoire. Renseignements et inscription : sportif.sbo@gmail.com ou Yann au **06 99 43 28 78**

AS Orry — La Chapelle

La mairie de La Chapelle-en-Serval et l'AS Orry — La Chapelle organisent la 2^e édition de leur loto samedi 24 mars 2018 à 20h à la salle des fêtes de La Chapelle-en-Serval (ouverture des portes à 18h30). À gagner : aspirateur robot autocuiseur, hoverboard kart, Nintendo Switch et TV incurvée ! Restauration sur place. Tarifs : 1 carton : 4€, 3 cartons : 10€, 5 cartons : 15€

L'arbre aux pieds nus

— Maître Ohashi à Orry-la-Ville

Samedi 7 avril 2018, de 10h à 17h, atelier pratique "Techniques puissantes pour les problèmes de dos", 95€ pour une inscription avant le 17 mars, 145€ après. De 18h à 21h, initiation à l'Ohashiatsu (35€).

— Les bases du Diagnostic Oriental

Les 10 et 11 mars 2018 à l'école maternelle d'Orry-la-Ville, par Rossana Tursi, enseignante de pratiques bien-être (Italie).

— Ateliers et conférences

Conférences par Patrick Roger, psychanalyste

"La créativité en chacun de nous", samedi 10 février de 17h30 à 19h. Reconnaître, développer notre créativité, c'est donner une plus grande force à notre vie et enrichir celle des autres.

"Fonctions et analyses des rêves", samedi 14 avril de 17h30 à 19h. Nos rêves expriment en toute liberté ce que nous sommes vraiment et ce que nous voudrions être. En les analysant, nous apprenons à nous connaître pleinement.

Atelier "Ma santé selon la médecine traditionnelle chinoise". Fatigue, stress, maux de dos. Samedi 24 mars de 17h30 à 19h

Massage bien-être à pratiquer en famille, samedi 12 mai de 17h15 à 19h15 à l'école maternelle d'Orry-la-Ville. Pour tous à partir de 15 ans, ce massage habillé apportera détente et bien-être à vos proches. À partager en famille et entre amis.

Contacts
06 62 53 53 11
Shiatsu.orry@gmail.com
ohashiatsu-paris.com

Tennis-club du Servois

— Tournoi open

Nous organisons du 21 mars au 14 avril 2018 notre tournoi open. Simple dames et > 35 ans, simple messieurs et > 35 ans. NC, 4^e, 3^e, 2nd séries. Balles fournies et données au perdant. Engagement : adultes 20€, jeunes (< 18 ans) 15€, seniors et > 35 ans 35€. Inscription par internet uniquement, sur le site de la FFT, avec votre espace licencié. Juge-arbitre : Marc Lecocq. Prix : 1 000€ (espèces et lots)



La Mairie de La Chapelle-en-Serval et L'AS Orry La Chapelle
Organisent la 2^{ème} édition de leur LOTO
Samedi 24 mars 2018 à 20h00
Salle des fêtes de La Chapelle-en-Serval (ouverture des portes 18h30)
1 carton : 4 euros
3 cartons : 10 euros
5 cartons : 15 euros

DE NOMBREUX LOTS VOUS ATTENDENT COMME : ASPIRATEUR ROBOT
AUTOCUISEUR, HOVERBOARD KART, NINTENDO SWITCH ET TV INCURVÉE!!!
RESTAURATION SUR PLACE ASSURÉE

Jeunesse

Collège du Servois

— Marionnettes bien actuelles



Cette année, un CDDC (Contrat de développement départemental culturel), une initiative du conseil départemental, est lancé avec une classe de 5^e. Le thème en est "marionnettes d'aujourd'hui".

Cet événement a été initié par le professeur-documentaliste avec les enseignants de français et d'arts plastiques de la classe. Les jeunes se sont rendus à un spectacle qui les a étonnés car les ressources du théâtre d'objet contemporain sont vraiment multiples. Ensuite, ce sera la venue au collège du Théâtre parisien des arts de la marionnettes, Le Mouffetard, institution unique en France, dont 2 acteurs dérouleront un panorama de cet art et feront une démonstration vivante grâce à une malle pleine d'imaginaire. En avril et mai, une marionnettiste, Pauline Borrás, interviendra pour 5 séances de 2 heures à leur côtés pour les initier au délicat maniement de marionnettes de base qu'ils fabriqueront. Une intervention de la marionnettiste ainsi que leurs scénettes seront présentées vendredi premier juin au Cinédori où sera convié gracieusement un

large public. P. Borrás s'entretiendra ensuite avec le public au sujet de son métier et de ce projet si particulier. En juin, au collège, une expo photo retracera les différents moments de cette belle aventure.

— Vitraux



Dans le cadre des programmes d'histoire-géographie, d'arts plastiques et de sciences physiques en 5^e, un EPI (enseignement pratique interdisciplinaire) est mené sur le thème des vitraux. Une intervenante, Isabelle Vandendriessche, maître verrière, vient au collège pour 5 séances pour que chaque élève de 5^e crée un vitrail :

- 1^e séance : historique des vitraux
- 2^e séance : grisaille (peinture sur le vitrail)
- 3^e séance : mise en plomb
- 4^e séance : mise en plomb et soudure
- 5^e séance : préparation d'affiches

http://www.pearltrees.com/ferron_sebastien/epi-vitraux/id19220862

<http://vitrauxdisabeau.e-monsite.com/>

S. Brunel, documentaliste

— 2018 : une année pleine de projets au Collège du Servois

Cette année 2018 voit la poursuite des projets internationaux au Collège du Servois. En effet, ce sont une nouvelle fois pas moins de cinq voyages à l'étranger qui sont proposés aux collégiens. Tout d'abord, des échanges réciproques sont organisés avec l'Espagne et l'Allemagne, au moins de mars, avec nos établissements partenaires. Cela concerne les élèves de la 5^e à la 3^e étudiant ces deux langues. Ensuite, les deux projets Erasmus+ se poursuivent aux mois de mars et avril avec deux séjours organisés en Pologne (près de Varsovie) et en Allemagne (dans notre ville jumelle de Schwarzach am Main). C'est avec impatience et grand plaisir que les collégiens vont retrouver leurs camarades pour poursuivre leur travail et découverte du système scolaire. Enfin, après avoir remporté en 2017 le Prix Hippocrène de l'éducation, une classe de 3^e se rendra au Royaume-Uni, à Birmingham, pour conclure le travail entrepris depuis plus d'un an sur le thème des femmes, actrices de la citoyenneté européenne. Une bande dessinée sera publiée alors. Pour les autres niveaux de classe, d'autres séjours sont proposés notamment en Italie, au Futuroscopo ou en Lozère (séjour sportif).

Guillaume Gast,
professeur d'histoire-géographie au
Collège du Servois

Retour sur...

Noël des enfants

— Maternelle

Le samedi 9 décembre fut une belle journée ! Si vous êtes trop grand et que vous n'avez pas pu venir, c'est vraiment dommage ! Mais pas de panique, on vous raconte tout : le matin, les enfants scolarisés en maternelle et CP ont d'abord été accueillis par une délicieuse boisson chaude et une petite dégustation de brioches offertes gentiment par l'équipe du comité des fêtes avant d'entrer dans la salle des fêtes. Ensuite, le père Noël assis dans son traîneau s'est prêté bien volontiers aux poses photos avec les enfants, devant les parents munis de leur smartphone. Et démarra un superbe spectacle vivant donné par 4 artistes qui ont fait danser, chanter et rire nos tous petits. Une petite pose sucrée pour se remettre de nos émotions et l'heure des cadeaux arriva, car n'oublions pas l'essentiel ! Nous espérons que les enfants garderont un aussi bon souvenir de cette matinée que l'équipe d'animateurs et municipale présente.

— Élémentaire

Un Noël branché pour nos primaires, et une grande première



pour les collégiens ! Pour nos grands, le père Noël a pensé que notre salle des fêtes pouvait se transformer pour cette journée très spéciale en une véritable discothèque. Mais attention, avec un grand "D" : du mobilier lumineux spécifique au monde de la nuit, des espaces VIP, bar avec cocktail à la demande, DJs professionnels, vestiaires, videurs, jeux de lumières, machines à mousse et fumigènes créant l'atmosphère attendue ! Ajoutez à cela de délicieux gâteaux et boissons à disposition (un grand merci aux parents). Nos jeunes n'avaient plus qu'à profiter de l'ambiance pour s'amuser et danser.

Décision a été prise d'ouvrir la boîte de nuit aux collégiens de 20h à 23h : ce fut une vraie réussite ! Nous espérons donner envie à chaque collégien habitant la commune, scolarisé ou non dans la commune, de venir nous rejoindre l'année prochaine.

Théâtre

— Une heure de tranquillité

Samedi 3 février 2018, la compagnie théâtrale de Verneuil est venue à la rencontre des Capellois dans la salle des fêtes communale qui s'est transformée pour l'occasion en théâtre.

Devant un public de 250 personnes, cette troupe amateur a su nous divertir pendant près de 2 heures en nous proposant une adaptation de la pièce

"Une de heure de tranquillité" de Florian Zeller, mise en scène par Gérard Laruelle.

Le public, conquis, à entendre les fous rires dans la salle, s'est bien amusé et a déjà pris date pour l'année prochaine en espérant battre le record de fréquentation de cette année.

Cette soirée de détente s'est terminée par un pot de l'amitié où le public a pu échanger avec les acteurs. Si vous n'étiez pas des nôtres, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.





Ours

Directeur de publication Daniel Dray
Rédaction Conseillers municipaux et associations
Mise en page Grégoire Dubourg
Impression Roto Press Graphic,
La Chapelle-en-Serval

Tiré à 1600 exemplaires sur papier recyclé PEFC

Vous avez des remarques ou des suggestions à propos de ce magazine ?

Envoyez-les par courriel à :
magazine@la-chapelle-en-serval.fr

ou par courrier à :
Mairie de La Chapelle-en-Serval
1200 rue de Paris
60520 LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Mairie

1200 rue de Paris
60520 LA CHAPELLE-EN-SERVAL
03 44 54 60 29

lundi-vendredi : 10 h - 12 h, 15 h - 18 h
samedi : 10 h - 12 h

Courriel mairie@la-chapelle-en-serval.fr
Site internet la-chapelle-en-serval.fr
Facebook [LaChapelleEnServal](https://www.facebook.com/LaChapelleEnServal)
Twitter [ChapelleServal](https://twitter.com/ChapelleServal)

Abonnement par courriel

Recevez « Les Nouvelles en Serval » par courriel dès leur sortie. Inscrivez-vous en envoyant un email à magazine@la-chapelle-en-serval.fr.